

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée agricole HENRI QUEUILLE - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée agricole HENRI QUEUILLE - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux	Jury par défaut	Autres candidats	13	431	46	51	5	15
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	14	44	22	44	5	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à la mise en œuvre de projets de service, des études de faisabilité et d'opportunité/S'intéresser à la création et l'animation d'événements, à la construction de partenariats/S'intéresser à la gestion de structures de services/Disposer de compétences relationnelles, de capacité d'écoute, d'empathie, de recherche d'un consensus/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe.

Attendus locaux

Au delà des compétences scolaires en termes d'apprentissage, de culture générale, un intérêt plus particulier pour les éléments suivants assurera une meilleure intégration dans la formation :

- goût du travail en équipe
- intérêt pour la découverte d'un milieu professionnel riche et varié
- intérêt pour l'ensemble des techniques de communication

- intérêt pour le tourisme vert (activités de pleine nature, patrimoine, évènementiel)

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Contenu :

- Des modules communs à tous les BTSA (1/3 du temps scolaire)
- Des modules professionnels spécifiques au BTS DATR : le territoire rural, les acteurs, la gestion d'une entreprise rurale, la communication professionnelle et la conduite de projet
- Des modules propres à l'établissement : thèmes "Concevoir et animer des activités de pleine nature" et "Nature en ville"

Organisation :

- Une pédagogie de projet : réalisation de production concrète, travaux à partir de commandes en situation réelle, l'étudiant construit certains enseignements à partir d'expériences vécues sur le terrain
- Une pédagogie active : l'étudiant est acteur de la formation, autonomie et initiatives sont valorisées,
- Des études dirigées dans les modules professionnels et en préparation des examens terminaux,
- 1 stage collectif par an (étude dirigée sur un territoire)
- Des moments de cohésion de groupe (ciné, canoë, accrobranches...)
- De nombreuses rencontres avec des professionnels

- Parcours sportif personnalisé possible

<https://neuvic.epl-haute-correze.fr/index.php/nos-formations/bts-datr-2/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission présidée par le chef d'établissement et composée de 5 enseignants de la filière a été réunie le 07 avril afin d'harmoniser les éléments pris en compte et les critères utilisés et à intégrer dans l'outil d'aide à décision (algorithmique) d'une part, et dans la notation des éléments lus par les enseignants d'autre part. Un document support a été créé afin de guider chacun dans la lecture des dossiers qui lui ont été attribués. 2 notes sont attribuées par l'outil: une issue de l'appréciation quantitative des notes et une autre sur la fiche avenir (avis sur la poursuite d'étude par l'établissement d'origine).

Le 16 mai, la même commission s'est réunie afin de réaliser le classement définitif. La directrice-adjointe a ensuite ajuster le classement en tenant compte des impératifs.

Nous utilisons le système d'aide à la décision qui structure la notation de chaque dossier en 4 sous-notes, dont 2 sont « manuelles » et 2 sont automatiques.

Les critères d'évaluation sont connus par les candidats. Les indicateurs ont été établis lors de la CEV. Vous les trouverez dans la grille associée à ce compte-rendu.

Les 2 notes « manuelles » qualitatives que vont attribuer les enseignants examinateurs pour les dossiers qui leur seront attribués et auxquels ils auront accès en ligne :

- Appréciations des Bulletins = avis des conseils de classe, des enseignants (aura un pourcentage : 35%)
- Motivation = pièces fournies par le candidat (40%)

Les 2 notes automatiques calculées selon des critères que nous devons fixer pour chaque formation d'origine :

- Quantitative des notes = avec des coefficients déterminés, qui seront calculés sur leurs bulletins (20%)
- Fiches avenir = également coefficientée, partie prof principal, partie chef d'établissement (5%)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les

dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

- la lettre de motivation doit être absolument personnalisée: engagements, loisirs, projets, motivations à court et moyen terme. Elle doit être

vraiment ciblée sur la formation et l'établissement demandés.

- le parcours de formation et le projet motivé doivent être cohérents et justifiés.

- les bulletins ne doivent pas comporter d'appréciations négatives.

- les activités extrascolaires doivent être valorisées.

Les lettres types sont à proscrire

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	moyennes des notes	moyenne des notes	Sur les bulletins : Histoire Géographie, Economie, Français, Education Socio-culturelle	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations	appréciations	Bulletins et fiches avenir	Essentiel
Savoir-être	Appréciations	appréciations	Bulletins	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation, expérience, compréhension de la formation, cohérence du projet	contenus des documents	lettre de motivation, centres d'intérêts	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et engagements personnels	contenus des documents	lettre de motivation et centres d'intérêts (expériences associatives, animation...)	Très important

Signature :

Christine MARRET-PERONNE,
 Proviseur de l'établissement Lycée agricole HENRI
 QUEUILLE